

TARIFS FORMATIONS 2025

● PARCOURS BARISTA

COCKTAIL COFFEE SHOP & BUBBLE TEA

5 JOURS - 35H

2.250 € TTC
(1875,00 € HT) **CPF**

BARISTA AVANCÉ

7 JOURS - 49H

(Barista, Latte art, Dégustation)

2.862 € TTC
(2385,00 € HT)

BARISTA EXCELLENCE

9 JOURS - 63 H

(Barista, Latte art, Dégustation, Cocktails Coffee shop)

3.570 € TTC
(2975,00 € HT)

BARISTA EXPERT

10 JOURS - 70 H

(Barista, Latte art, Dégustation, Torréfaction)

3.990 € TTC
(3325,00 € HT) **CPF**

● PARCOURS BARMAN



BARMAN INITIAL

5 JOURS - 35H

(Spécialité Barista Café)



BARMAN INITIAL

5 JOURS - 35H

(Spécialité Bartender)



BARMAN EXPERT

18 JOURS - 126H

● BARISTA À LA CARTE

<input type="checkbox"/> Barista 3 jours-21h € 1500 TTC (€ 1250 HT)	<input type="checkbox"/> Latte Art 2 jours-14h € 1020 TTC (€ 850 HT)	<input type="checkbox"/> Dégustation & Coffee Brewing 2 jours-14h € 780 TTC (€ 650 HT)
<input type="checkbox"/> Cocktails Coffee shop 2 jours-14h € 1020 TTC (€ 850 HT)	<input type="checkbox"/> Torréfaction 3 jours-21h € 1542 TTC (€ 1285 HT)	<input type="checkbox"/> Formation dans vos locaux 1 à 3 jours - 7h/jour (€ 1100HT / € 1320 TTC /par jour) Conseillée à partir de 3 participants - Max 5 personnes

● BARTENDER À LA CARTE

<input type="checkbox"/> Bartending 3 jours-21h € 1410 TTC (€ 1175 HT)	<input type="checkbox"/> Mixologie 2 jours-14h € 1020 TTC (€ 850 HT)	<input type="checkbox"/> Flair 2 jours-14h € 660 TTC (€ 550 HT)
<input type="checkbox"/> Formation dans vos locaux 1 à 3 jours - 7h/jour (€ 1100HT / € 1320 TTC /par jour) Conseillée à partir de 3 participants - Max 5 personnes		

● CERTIFICATIONS SCA



NIVEAU INITIATION

750€ HT
FORMATION INDISPENSABLE
(2 JOURS - 14 H)

NIVEAU INTERMÉDIAIRE

1200,00€ HT
FORMATION INDISPENSABLE
(3 JOURS - 21 H)

NIVEAU PROFESSIONNEL

TARIFS CERTIF. SCA

140,00 € HT

255,00 € HT

355,00 € HT

● AUTRES FORMATIONS À LA CARTE

<input type="checkbox"/> Création d'entreprise 2 jours-14h € 2400 TTC (2000 € HT) CPF	<input type="checkbox"/> Formation dans vos locaux 1 à 3 jours - 7h/jour (€ 1100HT / € 1320 TTC /par jour) Conseillée à partir de 3 participants - Max 5 personnes
---	--

CHAMPS D'APPLICATION

Ouverte à tous sans pré requis. Public handicapé accepté, prendre contact avec l'administration au préalable pour les modalités d'accueil. BBS Formation est un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au : ZA LA VERDIERE 1 - 10b, rue Ampère 13880 Velaux.
BBS formation met en place et dispense des formations labellisées et certifiées « QUALIOP1 ».

1. OBJET

Ces conditions générales de vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat de Le (a) client (e) est celle en vigueur au jour de l'acceptation du devis ou de la convention de formation.

2. INSCRIPTION

Le choix et l'achat de formation est la seule responsabilité du client.

Les formations BBS sont limitées en nombre. Il est donc important de renvoyer les documents (Fiche inscription et Conditions générales) signés pour acceptation, par courrier ou par e-mail. L'inscription sera officielle à la date de réception de la fiche d'inscription accompagnée de l'acompte correspondant.

Le nombre maximum de participants étant limité, en cas de désistement, la société aura recours à l'ordre logique de la liste d'attente.

L'inscription aux formations de niveau avancé (Coffee Brewing, Flair, Latte Art, Mixologie) devra obligatoirement être précédée par la participation aux formations de niveau initial.

Un acompte confirmatoire de 400 euros est demandé pour la réservation de la formation. Si la personne ne se présente pas en formation, l'acompte sera encaissé par la société BBS FORMATION sans aucun préavis. En aucun cas le stagiaire fera une opposition bancaire à l'encaissement du chèque de caution. Chèque à l'ordre de BBS FORMATION -

Adresse : ZA LA VERDIERE 1 - 10b, rue Ampère 13880 Velaux.

3. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le solde du montant de la formation devra être remis à la société BBS FORMATION au plus tard le premier jour de la formation. Celui-ci pourra être réglé par chèque, virement bancaire ou en espèces.

Dans le cas d'une prise en charge par un organisme financeur, la confirmation de la prise en charge devra nous être transmise avant le début de la formation.

4. SERVICES INCLUS

Le tarif des formations inclut l'ensemble des produits de consommation, des manuels et de tout autre matériel nécessaire à la formation. A l'issue de la formation, chaque participant se verra remettre un diplôme de l'école BBS FORMATION.

5. DURÉE ET HORAIRES DES COURS

La durée et horaires des sessions de formation sont stipulés au sein du programme, à la convention de formation ou au sein de tout autre contrat établi entre BBS FORMATION et le participant. Le participant devra se présenter au centre de formation 15 minutes avant le début de formation pour toute la durée de la session.

6. ANNULATION DU PARTICIPANT, CHANGEMENT DE DATE OU CESSATION ANTICIPÉE DE LA FORMATION

Toute annulation, pour quelque motif qu'il soit, devra être notifiée à BBS FORMATION par courrier recommandé avec accusé de réception au moins 7 jours ouvrables avant l'entrée prévue en formation. L'annulation ne donne droit au remboursement total ou partiel du versement effectué à l'inscription. Celui-ci sera encaissé et l'acompte restera bloqué jusqu'à la nouvelle inscription du participant aux sessions BBS FORMATION (sous conditions d'une nouvelle inscription dans les 6 mois, à compter du 1er jour de la formation qui fait l'objet de l'annulation). A partir du 6ème mois, l'acompte sera considéré comme caduque et ne donne droit à aucun remboursement.

La cessation anticipée de la formation par un stagiaire ne donne droit à aucun remboursement du paiement de la formation. Toute formation entamée se voit dans l'obligation d'être suivie jusqu'à sa conclusion. Dans le cas d'une prise en charge de la formation, la personne physique ou morale, bénéficiaire, devra alors régler les jours manqués par le stagiaire afin de compléter le règlement de l'organisme payeur de formation.

7. ANNULATION OU MODIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

La société BBS se réserve le droit d'annuler ou de modifier le calendrier des formations sans procéder au remboursement des sommes versées à l'inscription. Dans un tel cas, le participant ne perdra pas la somme versée et de nouvelles dates lui seront proposées. Le participant ne fera l'objet d'aucun remboursement lié au déplacement.

8. RESPONSABILITÉ

Chaque participant aux formations est responsable de sa propre personne durant l'ensemble de la session et déclare dégager la société BBS FORMATION de toute responsabilité en cas d'éventuels dommages causés à une tierce personne ou à tout objet pendant l'intégralité de la formation. L'inscription d'un mineur sera uniquement prise en compte à la réception d'une autorisation parentale.

9. CONFIDENTIALITÉ DE VOS DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

La société BBS FORMATION, ainsi que la holding BBS GROUP, s'engagent à respecter la confidentialité des données personnelles communiquées par le participant à la formation et à les traiter dans le respect du règlement UE 2016/679 du parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD). Ces informations recueillies ont pour but d'identifier le client, d'enregistrer sa demande, sa participation dans une base de données des participants pour pouvoir faire un suivi commercial. Elles sont exclusivement destinées à la holding BBS GROUP à des fins de traitement, d'analyses, de communications institutionnelles et, si vous en êtes d'accord, de propositions commerciales. Conformément au RGPD, sur simple justification de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement. Pour cela, vous devez nous adresser un courrier à l'adresse suivante Z. A. La Verdrière 1 - 10bis Rue Ampère 13880 VELAUX.

10. LITIGE

Si une contestation ou un différent n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal d'Aix en Provence sera seul compétent pour régler le litige.

11. DEMARCHE QUALITE

BBS formation s'engage à ce que le personnel et les formateurs (trices) affectés (es), à l'exécution des prestations soient parfaitement compétents (es) dans les spécialités requises pour assurer le respect des délais et la qualité des formations. Les formations sont animées par les intervenants (es) pédagogiques mentionnés (es) au sein de la description de chaque formation. Si cela est jugé nécessaire, BBS formation pourra adapter les contenus et les modalités pédagogiques des formations suivant la dynamique de groupe ou de niveau des stagiaires. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif, dans le respect des objectifs de développement des compétences mentionnées.